

Compte rendu du conseil d'école du 11 mars 2025

Présents :

Enseignantes : Mme Dubo, directrice , Mme Bizard, Mme Brunet, Mme Guldner, adjointes
Mairie d'Amilly : M. Sirot-Foreau, maire d'Amilly ; Mme Chaigneau, adjointe aux affaires
scolaires et périscolaires ; M. Arrondeau et M. Delorme membres de la commission scolaire ;
Mairie de Cintray : Mme Graupner et M. David, membre de la commission scolaire.

Parents d'élèves : Mesdames Carosio, Provost, Jauneau, Carvalheiro, (titulaires) Mesdames
Pelletier, Léger, Aubry, Pottier (suppléantes)

Mme Gault (DDEN)

Excusés : Mme Boudet (IEN), M. Graupner (maire de Cintray), Mme Périnka (enseignante)

ODJ

Les points abordés seront les suivants :

- Effectifs et inscriptions pour septembre 2025
- Sorties scolaires et projets pédagogiques dans l'école
- Compte-rendu de la réunion périscolaire
- Point sur les actions de l'APE

1- Effectifs et inscriptions pour septembre 2025

Effectifs prévus : 30 PS / 31 MS/ 31 GS répartis sur 4 classes. (total 92)moyenne (23)
Nous n'avons pas encore travaillé sur la structure des classes. Nous attendons que le
maximum d'inscriptions soit fait.

Les inscriptions ont commencé en février en mairie.

Comme l'an dernier, pour les inscriptions, après le passage en mairie, les parents sont invités
à contacter l'école pour un premier rendez-vous avec la directrice.

Ensuite, ils peuvent s'inscrire pour une visite de l'école le 13 juin.

Nous constituons des petits groupes d'environ 5 enfants. La visite dure 15 minutes.

2 Sorties scolaires et projets pédagogiques

. * Nous poursuivons le projet jeux de société. Cela fonctionne plutôt bien mais nous avons du
mal à recruter des participants.

Nous remercions les parents et grands-parents qui s'impliquent dans le projet.

*Les enseignantes confirment la participation de l'école maternelle pour offrir une carte aux
personnes âgées de la commune lors du repas des anciens début mai.

Sorties sportives

Avec l'USEP : l'école achète les licences (cette année 306€ pour l'école)

- Animation sur la laïcité le 5 décembre (à l'école) (jeu de coopération sur le thème de l'égalité fille/garçon)
La rencontre inter écoles avec les jeux d'opposition le 14 janvier à saint Georges. (220€ de transport)
- Le p'tit bal le 10 mars (155 € pour aller à la Fontaine la Guyon)
Hors USEP
- Cross avec les élémentaires le 3 avril
- 27/06 Une randonnée rollers trottinettes

- En attente :
- La petite rando (USEP)
- Les olympiades avec l'école élémentaire (si possible)

Les spectacles :

7 novembre « Bienvenue à la ferme » spectacle musical (780 € offert par la coopérative)

Le spectacle de Noël (offert par les mairies) qui fut un véritable moment de bonheur.

7 mars Le spectacle planète môme Le trésor de Calico Jack (thème du parcours de l'eau) (405€ offert par la coopérative)

Les animations/ sorties

Notre école a participé au carnaval du groupe scolaire le 28 février.

Ateliers du COMPA : les classes de Christelle et Catherine (GS et MS/GS) se rendront au COMPA le 22 mai pour un projet artistique collectif sur le thème de la forêt.

Cinématernelle

21 janvier « Vive le vent » (255€) aux enfants du Paradis à Chartres (série de courts métrages sur l'hiver). (Transport 212€+3€ par enfant (255€).

24 avril : cinéma de Chartres « Le petit monde de Léo »

Artsenal à Dreux(en attente)

Les ateliers sont gratuits mais il faudra payer le transport le transport (420€ pour les 4 classes en 2024). L'école est attachée à l'utilisation des ressources locales. Le projet n'est pas finalisé.

Ateliers développement durable

9 novembre : fabrication de mangeoires pour les oiseaux (toutes les classes) (300€)

25 mars Animation avec Chartres métropole sur « Il était une fois nos déchets » matin classe d'Aurélié et après-midi classe de Catherine

27 mars (idem) mais pour les classes de Cathy (PS/MS et Christelle.

L e 1^{er} avril : les classes de Catherine (GS) et Christelle (MS/MS) auront une seconde animation sur « La vie d'un déchet ».

22 avril au 16 mai : installation d'un poulailler dans la cour (300€)

28 avril : installation d'une serre d'élevage de papillons dans l'école (84,70 €)

20 juin : sortie journée à l'espace Rambouillet. Activités prévues : visite de l'espace, ateliers sur « les traces des animaux » ou sur « la tanière du loup ». Il faudra un pique-nique. Les entrées sont contingentées.

(1 188€ les entrées + 1560€ de transport)

Projet pour 2025-2026 : monter une classe « Cirque ». Nous ferions venir le cirque Micheletty à l'école 3 jours puis le vendredi nous irions sous le chapiteau à Bailleau Armenonville où nous présenterions un spectacle. Cela se ferait en 2 semaines (2 classes à la fois). Il y aura des activités autour de l'équilibre, le jonglage et arts clownesques... La directrice a demandé un devis : 4800,61 euros pour l'école + le transport. Nous avons commencé le projet pédagogique mais il faudra l'accord de l'inspection pour se lancer et boucler le budget. L'objectif est de solliciter le moins possible financièrement les familles.

3. Compte rendu de la réunion sur le périscolaire

La réunion a eu lieu lundi 10 mars.

Une personne a été recrutée pour 20 heures par semaine pour le périscolaire.

Le budget des municipalités est en cours, il y a une volonté de maintenir la même dotation par élève que l'an passé.

Concernant le prix des repas à la cantine, il va y avoir une hausse. En effet, la loi Egalim 3, qui se met en place, exige des pourcentages de produits bio, de « labels qualités... », tout cela implique un surcoût pour le prestataire que la mairie devra répercuter sur les familles. Cela se fera au centime près. La mairie ne répercute pas les augmentations salariales ou de charges diverses.

Vendredi 13 mars, l'école sera équipée d'un nouveau photocopieur.

Questions des parents :

- 1) Concernant les goûters (fournis par les familles) lors de la garderie. Des parents s'étonnent qu'il y ait des bonbons et demandent leur interdiction dans le règlement.
La mairie répond qu'il n'y a pas lieu d'interdire, que les parents ont la capacité de gérer eux-mêmes le goûter de leur enfant, surtout qu'a priori, il n'y a pas d'excès et qu'aucun enfant a un paquet de bonbons pour seul goûter.
- 2) Une auto-école vient sur le parking de l'école parfois au moment de la sortie, ce qui prend une place et implique des manœuvres à un moment peu propice.
La mairie a déjà demandé aux auto-écoles locales d'éviter cela, mais le parking est un lieu public, cela revient à l'appréciation de chaque moniteur de juger de l'opportunité de ce déplacement.

4. Les actions de l'APE

Les actions à venir :

La kermesse avec un repas en élémentaire le 27 juin. Les familles de maternelle peuvent y participer bien sûr.

11 ou 18 mai : Color Run (course de 5 km (gratuite pour les enfants et parcours de 500m)) Il faudra faire une pré-inscription, un goûter sera offert aux participants.

La vente de chocolats vient d'être clôturée.

Projet de vente des étiquettes pour la rentrée (pour marquer les vêtements par exemple).

Un flyer sera remis aux futurs parents d'élèves lors de la visite de l'école le 13 juin.

Questions des parents :

L'école organisera-t-elle une kermesse ou se joindra-t-elle à celle de l'élémentaire (présentation d'un spectacle).

Non, les enseignantes ne souhaitent pas participer à la kermesse des élémentaires ni en organiser une. Elles rappellent (comme les autres années) qu'un spectacle avec des jeunes enfants ne s'improvisent pas et que nous proposons déjà beaucoup d'activités aux enfants. La directrice rappelle que l'an dernier, il y a eu le spectacle « des rencontres en chantant » et que si tout va bien, l'an prochain, il y aura les spectacles de cirque.

L'école maternelle acceptera-telle de vendre les tickets de tombola ?

Bien sûr, il n'y a aucun problème, nous l'avons déjà fait l'an dernier.

L'APE précise qu'il y aura des enveloppes à remettre aux enfants et à récupérer si les parents souhaitent participer.

5. Date du prochain conseil d'école

Le 3 juin à 18h30

Remerciements

Les enseignantes remercient les membres du conseil pour leur participation ainsi que pour leur implication dans la vie de l'école.

Elles remercient particulièrement les municipalités toujours à l'écoute avec bienveillance pour les demandes diverses et variées dans le but d'améliorer la qualité de vie à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, lever de la séance à 19h50.

La directrice

La secrétaire de séance

Catherine Dubo

Catherine Bizard